

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
31 - Haute-Garonne

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 03 avril 2023 à 18 heures 00

Date de convocation :
28 mars 2023

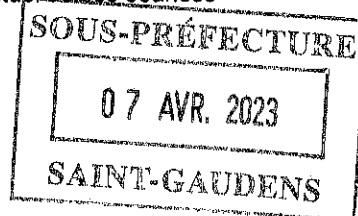
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
28 mars 2023

Objet

Arrêt de prime en bons d'achat MENARD Yann

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, WINTERSTEIN Martine, VEYRIES Nadine, ARIES Fabienne, Mrs MAURETTE Bernard, BALLARIN Jacques, MADET Michel, DELORT Thierry, SALES André, VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire rappelle qu'une prime d'indemnité de responsabilité des employés sous forme de bons d'achat avait été attribuée à Monsieur MENARD Yann jusqu'au 31 décembre 2021 et renouvelée à compter du 1er janvier 2022, au prorata des jours de présence.

Aussi, le RIFSEEP devant se mettre en place en 2023, Madame le Maire propose de ne plus attribuer ces bons d'achat à compter du 1er janvier 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal approuve cette proposition.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens

A Barbazan, le 3 avril 2023

Le Maire,

